



succession encours Notaire dans le sud .

Par **Rabeaubois**, le **07/10/2022 à 16:58**

Bonjour, ma mère est décédée le 3 janvier 2022 elle demeurée à St Raphael.rnrnMoi et ma soeur habitent dans l'est, Sans prévenir personne, notre frere c'est occupé des funérailles puis vu le notaire. Six mois plus tard j'ai appris qu'il a vidé l'appartement.rnrnQuestion puis-je porter plainte pour abus et vol ?

Par **Rabeaubois**, le **08/10/2022 à 10:27**

Bonjour, je vous remercie pour votre début de réponse. Malheureusement la Notaire de Roquebrune sur argente ne nous communique aucune information.rnrnNotre frère qui habite sur place agit seul et nous a mis devant le fait . Notre mère avait à sa disposition un répertoire téléphonique avec nos n°. Lorsque j'ai téléphoné à mon frère il m'a insulté et racroché.rnrnQuand au notaire elle m'a fait la morale sans aucune raison , juge et partie puis m'a fait comprendre que ma mère ne possédait rien alors qu'elle est propriétaire de son appartement.rnrnSoupçonneux, envers mon frère et la notaire, Je lui est adressée une réclamation sans suite.rnrnJe vais adresser une lettre de réclamation auprès du Président des notaires du Var.rnrnQuestions qu'elle sont les documents que je suis en droit de demander au Notaire.rnrnEncore merci de me lire . Salutations distinguées.